



**HAL**  
open science

# La renaissance de la "fabrication du corps" par l'exercice physique au XVI<sup>e</sup> siècle : discours, pratique, préservation d'un patrimoine, ou transgression d'uninterdit ?

Jacques Gleyse

## ► To cite this version:

Jacques Gleyse. La renaissance de la "fabrication du corps" par l'exercice physique au XVI<sup>e</sup> siècle : discours, pratique, préservation d'un patrimoine, ou transgression d'uninterdit ?. *Annales canadiennes d'histoire / Canadian Journal of History*, 2011, 46 (1), pp.1-33. 10.3138/cjh.46.1.1 . hal-01334740

**HAL Id: hal-01334740**

**<https://hal.science/hal-01334740>**

Submitted on 22 Jun 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jacques Gleyse

Professeur des Universités en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74<sup>ème</sup> section) à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Montpellier, Université de Montpellier II, Campus Averroes.

2 Place Marcel Godechot,

BP 4152

34092 Montpellier Cedex 5

Biographie très succincte, pour information :

Je travaille depuis 1987 sur l'histoire et l'anthropologie des techniques du corps. J'ai publié notamment :

*Archéologie de l'Education Physique au XXe siècle en France*, Paris, PUF, 1995 (réédité en 2006, L'harmattan).

*L'Instrumentalisation du corps. Archéologie de la rationalisation instrumentale du corps de l'Age Classique à l'époque hyper moderne*, Paris, L'harmattan, 1997.

Avec Gilles Bui-Xuân *L'Emergence de l'éducation physique*, Paris, Hatier, 2001.

Avec Renata Freccero *La Fabrica dei corpi*, Levrotto & Bella, Torino, 2002.

De nombreux articles dans des revues internationales : *Sport History Review*, *Avante*, *Sport, Education and Society*, *STADION International Journal of Sport History*, *European Studies in sport History*, *Educação e sociedade*, *Revista brasileira de ciencias do esporte*

Sur le thème de l'article présenté, j'ai réalisé des communications dans les colloques de l'ISHPES, du CEHS et des CTHS.

Téléphone 33(0)4 67 70 81 87

Portable 33(0)6 73 44 60 25

Mail : jacques.gleyse@orange.fr

**Résumé :**

Le travail présenté tente de questionner et de comprendre dans quel contexte, un accroissement conséquent des ouvrages et chapitres concernant le corps, la santé et l'exercice dans le Fonds Ancien de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier, trouve place. Si la Réformation ou la contre-réforme, mais aussi le développement de l'imprimerie, la réhabilitation de l'humanisme semblent pertinents pour comprendre cette émergence, d'autres pistes doivent être explorées. Plusieurs hypothèses peuvent être émises. L'une est liée à la publication de l'*index librorum prohibitorum*, l'autre à la mode des cabinets de curiosité, la troisième à une résistance protestante à la mise à l'*index*.

**Abstract :**

The aim of the work presented here, is to question and to try to understand, in what context, an important increasing of books and chapters concerning body, health and exercise, in Ancient found of Physician Faculty of Montpellier Library take place. If Reformation or counter reform, but also development of printing, rehabilitation of humanism seem pertinent to understand this emergence, others lanes must be explored. Many hypothesis may be issued. One is linked to publication of *index librorum prohibitorum*, the other one to fashion of curiosity cabinets, third one to protestant resistance to bet in the index.

**La renaissance de la "fabrication du corps" par l'exercice physique au XVI<sup>e</sup>  
siècle : discours, pratique, préservation d'un patrimoine, ou transgression d'un  
interdit ?**

**Introduction**

Le but de ce texte est de tenter de poser quelques hypothèses explicatives, concernant le fait que lorsque l'on explore le fonds ancien d'un certain nombre de bibliothèques françaises (B.N.F., par exemple) et, particulièrement, les fonds anciens de la bibliothèque de la faculté de médecine et de la faculté de droit de Montpellier (F.A. B.F.M.34), le nombre des ouvrages ou des chapitres d'ouvrages traitant des gymnastiques hygiéniques, des exercices (*exercitatio*), des mouvements (*motu* ou *motionibus*), des gestes et des jeux est en croissance exponentielle à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et jusque dans ses dernières années.

Le XVI<sup>e</sup> siècle pour ce qui concerne cette littérature, est une sorte de Renaissance, dans ce pays et dans ce fonds particulier (F.A. B.F.M.34). Dans le seul fonds ancien de la Faculté de Médecine de Montpellier, il est possible de dénombrer entre 1530 et 1592 quatre-vingt trois ouvrages touchant au corps et aux techniques du corps (physiognomonie, anatomie, *exercitatio*, santé...). Avant le XVI<sup>e</sup> siècle, il faut pratiquement remonter aux textes grecs et latins classiques (Galien, Hippocrate...) ou arabes (Avicenne, Averroès...) et, ensuite, alors que les publications d'ouvrages, en général, sont en augmentation linéaire (essor de l'imprimerie), attendre le renouveau des gymnastiques rationnelles, dites "de chambre" ou militaires (Amoros, Jahn, Ling...), au tournant du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, pour voir s'accroître, significativement, les publications. Par contre, dans les domaines de l'anatomie et de la biomécanique, c'est au siècle suivant que le nombre des publications explosera.

Ce texte tentera de donner quelques interprétations, dont une, sans doute, un peu audacieuse, de ce mouvement singulier, de cette émergence. Une piste, concernant l'interdiction par l'*Index librorum prohibitorum* de bon nombre de livres arabes et grecs (touchant au corps, à la médecine et à l'hygiène), spécifiquement dans l'Europe catholique du Sud sera particulièrement explorée.

Est-il utile de répéter, dans cette revue, que de nombreux auteurs tels Michel Foucault<sup>1</sup>, Max Weber<sup>2</sup>, Alexandre Koyré pour les sciences<sup>3</sup>, ou Norbert Elias<sup>4</sup>, repèrent une bascule radicale de "l'épistémé" au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle. La plupart des auteurs la relie fortement, dans l'histoire des mentalités, à l'avènement de la Réforme (ou plutôt de la *Réformation*), calviniste, luthérienne et anglicane, voire à la Contre-réforme catholique, d'autres, à la Renaissance<sup>5</sup>. Mais sans doute, faudrait-il se demander en amont à quoi est due la Réforme<sup>6</sup> et ce qu'elle est réellement— ce qui a été le lot de plusieurs articles de la *Revue*

---

<sup>1</sup>. Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

<sup>2</sup>. Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

<sup>3</sup>. Alexandre Koyré, *Du Monde clos à l'univers infini*, Paris, Gallimard, 1973.

<sup>4</sup>. Norbert Elias, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévi, 1973 et Norbert Elias, *La Dynamique de l'occident*, Paris, Calmann-Lévi, 1975, première édition des deux ouvrages 1969. Thèse de 1939. On ne doit, bien sûr, pas passer sous silence les thèses opposées de Hans Peter Duerr, *Nudité et Pudeur, Le mythe du processus de civilisation*, Paris, Éditions de la MSH, 1998.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet le numéro 49 de la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine : La Renaissance ou le sens du changement culturel*, 2002 ; et particulièrement, l'article de Jouanna Arlette, La notion de Renaissance : réflexions sur un paradoxe historiographique, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 49, 2002, 5-16. ou dans ce même numéro Alazard Florence Les tempos de l'histoire : à propos des arts dans l'Italie de la Renaissance, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 49, 2002, 17-37.

<sup>6</sup> De très nombreux textes traitent plus ou moins de cette question de la réforme dans l'église catholique, par exemple : Paul Broutin, S.J., *La réforme pastorale en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desclée et Cie, 1956, vol. 1, p. 25-33; Louis Welter, *La réforme ecclésiastique du diocèse de Clermont au XVII<sup>e</sup> siècle*, Clermont-Ferrand, Mémoires de l'Académie de Clermont, 2e série, t. 45, 1956, p. 19-21; Jeanne Ferté, *La vie religieuse dans les campagnes parisiennes, 1622-1695*, Paris, Vrin, 1962, p. 184; Louis Perouas, *Le diocèse de La Rochelle de 1648 à 1724*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1964, p. 194-205; Robert Sauzet, *Les visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1975, p. 115-92 et *Contre-réforme et réforme catholique en Bas Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII<sup>e</sup> siècle*, Bruxelles, Nauwelaerts,

*d'Histoire Moderne et Contemporaine*<sup>7</sup> et d'un grand nombre, bien sûr, également de la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* — pour encore mieux comprendre les racines de cette modification importante des mentalités, généralement dans la bourgeoisie et quelques fois dans l'aristocratie, puis au sein du peuple. L'hypothèse d'une lecture directe de la Bible grâce à l'imprimerie (après 1454, au plus tôt), faisant fi de l'institution ecclésiastique et d'ailleurs plus ou moins réprouvée, par elle, lors du concile de Latran (1512-1517), n'est pas à négliger. La multiplication de la diffusion des livres savants (qui deviendront rapidement hérétiques) qui en résulte non plus. Tout cela est très bien connu des historiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Bien entendu, ce changement touche de manière très différenciée le Nord et le Sud de l'Europe.

Mais, ces transformations, supprimant finalement l'intercession ecclésiastique entre l'Homme et Dieu et réalisant un premier pas pour rapprocher l'Homme de lui-même, ne se produisent pas seulement dans la sphère religieuse (*macrocosmos*).

Pour ce qui concerne le corps (*microcosmos*), le *De Humani Corporis Fabrica* de Vesalius<sup>8</sup>, en 1543, est l'expression et le témoin privilégié de cette bascule (sauf s'il s'agit d'un *artefact* de l'analyse historique). Par la connaissance rationnelle, anatomique du corps (bien distincte de la dissection antique le plus souvent pratiquée sur des animaux : *Vesalius* affirme, très vite, que ces dissections sont pratiquées sur des porcs ou des singes et non des

---

1979, p. 79-141, 325-76, 500-01; René Taveneaux, *Le catholicisme dans la France classique*, Paris, SEDES, 1980, vol. 1, p. 137-44; Philip Hoffmann, *Church and Community in the Diocese of Lyon*, New Haven, Yale University Press, 1984, p. 3, 5, 44-52, 71-83, 98-101; Marc Venard, "La fonction catéchétique des statuts synodaux" in P. Colin éd., *Aux origines du catéchisme en France*, Tournai, Desclée, 1989; Denis Richet, *De la Réforme à la Révolution*, Paris, Aubier, 1991, p. 83-95; numéro spécial de la *Revue d'histoire de l'Église de France* (ci-après *RHEF*), vol. 77, 1991, p. 7-230 : *Église et vie religieuse en France au début de la Renaissance (1450-1530)*.

<sup>7</sup> A titre d'exemple : Jean-Michael R. Hayden & Malcolm R. Greenshields Les Réformations catholiques en France : le témoignage des statuts synodaux, *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 48, 1, 2001.

<sup>8</sup> Andrei Vesalius, *De Humani corporis fabrica*, Basiliae, apud J. Operimus, 1555, 1<sup>ère</sup> Edition 1543, *in folio*, (Fonds Ancien de la Faculté de Médecine de Montpellier, 34, Eb 87 in f°).

Hommes) cet auteur fait glisser l'image de la corporalité d'une structure "donné naturel" ou produite par Dieu (*rerum opifex naturae*), à un instrument ou un objet possiblement construit par l'Homme ou du moins modifié, transformé par la main de l'Homme (spécifiquement du médecin bien sûr), on pourrait presque dire "manufacturé" reprenant l'étymologie du terme. Ce qui a été discuté et démontré ailleurs<sup>9</sup>.

Cependant, l'idée d'une autre transformation du corps est en germe dans de nombreux ouvrages de la même période — ce qui sera étudié plus loin — et un certain nombre d'éléments bibliographiques peuvent en témoigner spécifiquement : la modification du corps par l'exercice physique (*exercitatio*) et par la gymnastique. Le corps peut être ainsi purifié par le mouvement et l'exercice.

En fin de compte, ce que le livre de Vesalius est à l'anatomie, le livre de *Mercurialis*<sup>10</sup> l'est à la gymnastique. Le *De Arte Gymnastica* est, bien sûr et avant tout, une somme des livres anciens (d'*Hippocrates* à *Galenus* en passant par Avicenne et Averroès), mais il est aussi l'expression, sans doute la plus achevée, du regard porté sur le corps à l'âge classique et spécifiquement à la Renaissance.

Peut-être est-ce la naissance de l'Humanisme qui joue un important rôle dans ce domaine. Probablement est-ce également la revalorisation de l'Antiquité grecque et romaine et la relecture dans les textes grecs d'auteurs comme *Hippocrates* ou *Galenus*. Plus trivialement le rééquilibrage de l'Education entre le corps et l'esprit est un élément central dans cette promotion des gymnastiques. Enfin, il n'est pas possible de nier que la rationalisation des techniques du corps, pour ce qui concerne l'activité laborieuse, imposée

---

<sup>9</sup> Jacques Gleyse, *L'Instrumentalisation du corps*, Paris, L'harmattan, 1997.

<sup>10</sup> Hieronimy Mercurialis, *De arte Gymnastica*, Venetiis, Apud Iunta, 2<sup>ème</sup> ed. 1573 (1<sup>ère</sup> Ed. 1567), FA BFMM34, Eb 195, in f°.

dans les manufactures royales en plein développement,<sup>11</sup> trouve des analogies dans d'autres domaines (les rationalisations des corps dans les activités de gymnastique mais aussi d'escrime, d'équitation...).

On verra plus loin que les ouvrages qui servent de base à cet article sont issus en grande partie du Fonds Ancien de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Montpellier (l'une des plus ancienne en Occident). De nombreux ouvrages présents là ont été récupérés par les armées de Napoléon Ier lors de la prise de Rome (notamment au Vatican).

Quelques ouvrages (arabes), très rares, figurent dans ce fonds, mais ne seront pas étudiés ici, ils constituent peut-être les reliquats de la bibliothèque de la ville franche de Lunel à vingt kilomètres de Montpellier qui accueillit entre le X<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, au moins, une école scientifique Juive très active qui probablement a constitué l'une des passerelles du savoir entre l'Orient et l'Occident. L'existence d'une *Geniza* (cache pour secrets culturels) sur ce lieu pourrait témoigner de cette possibilité<sup>12</sup>. Comme on l'a dit plus haut, on verra plus loin l'une des hypothèses qu'il est possible d'émettre à ce sujet concernant l'inflorescence de livres sur les gymnastiques à l'époque classique : la nécessité de ne pas perdre le savoir grec et arabe suite à l'interdiction des auteurs et des langues utilisées (le Grec notamment) par la mise à l'*index*.

### **Les textes et la pratique. *Quid ?***

Il faut immédiatement souligner le fait que l'on ne sait presque rien d'une mise en œuvre "réelle" de ces pratiques de gymnastique au cours de la période. Sans doute y a-t-il chez

---

<sup>11</sup> Jacques Gleyse, "La Fabrication du corps ? Le discours de l'Age classique sur le mouvement et l'exercice", *STADION, International Journal of the History of Sport*, n° XXIII, 1997, p. 60-82; André Rauch, *Le Souci du corps*, Paris, PUF, 1983.

<sup>12</sup> Thomas Millerot, *Histoire de la ville de Lunel*, Nîmes, (1981 1<sup>ère</sup> Ed.), 1993.



des auteurs comme Erasme de Rotterdam<sup>13</sup> ou chez François Rabelais<sup>14</sup>, voire chez Michel Eyquem de Montaigne<sup>15</sup> le désir de donner une efficacité à leurs discours, à la Cour ou chez les nobles, peut-être même dans la haute bourgeoisie, en plein essor. Mais, il est très difficile d'obtenir les preuves d'une mise en œuvre de la pratique.

On sait davantage, au cours de cette période, que le Jeu de paume est bien le jeu royal par excellence en France. En effet, une lettre patente du 9 novembre 1527 est rédigée par François premier qui autorise "le professionnalisme" dans ce jeu. On sait aussi qu'Henri IV, le 23 mars 1594 disputât une partie de jeu de paume, le lendemain de son arrivée à Paris, à la Sphère. Cette partie publique fit beaucoup pour sa popularité dans la capitale. De nombreux terrains peuvent d'ailleurs être répertoriés dans des châteaux royaux ou nobiliaires<sup>16</sup>.

Bien sûr, on ne peut pas oublier que François Rabelais promut également les jeux et les activités physiques, y compris la pratique de la paume qu'il conseille, par le truchement de Ponocrate, à *Gargantua* : lequel "gualantement s'exerçoit le corps, comme il avoit son ame auparavant exercé"<sup>17</sup>.

---

<sup>13</sup> Erasmus Rotterdami, *De Civilitate morum puerilium*, Christianus Wechelus, Fribourg, 1530 1<sup>ère</sup> Edition. FA FMM,34, Eb. 34 in 8°.

<sup>14</sup> François Rabelais, *Les grandes et inestimables croniques : du grant et enorme geant Gargantua : Contenant sa genealogie/ La grandeur & force de son corps. Aussi les merveilieux faictz darmes quil fist pour le roy Artus / comme verrez cy apres*, Lyon, Jean Chantarel, 1534. FA FMM,34, Ee, 123, in 12°. Cet auteur et ce livre seront mis à l'index en 1559.

<sup>15</sup> Michel de Montaigne *Les Essais*, Bordeaux, 1580, 1<sup>ère</sup> Edition, FA FDM, 34, Ee 88, in 8°.

<sup>16</sup> Collectif, Jeu de Paume, roi des jeux, in : *La France pittoresque*, 20, Octobre, Novembre, Décembre 2006, Paris. « L'Estoile raconte pour sa part que, après l'entrée d'Henri IV dans Paris, on retrouva le roi, dès le lendemain, au jeu de la Sphère. C'était le 15 septembre 1594 : " Il était tout en chemise, encore était-elle déchirée sur le dos, et il avait des chaussures grises, qu'on appelle à jambes de chien". " Le 27 octobre, le roi avait gagné quatre cents écus à la paume." ». p. 28.

On peut également trouver de nombreuses archives au Tennisium à Paris (Musée du Tennis et du Jeu de Paume, Roland Garros, Paris).

Voir également : Jean-Michel Mehl, *Les Jeux au Royaume de France du XIII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Fayard, Paris, 1990.

<sup>17</sup> François Rabelais, *Gargantua*, Lyon, 1534. Rabelais (Chapitre XXIII), fait jouer Gargantua à la paume : « Ce

Gabriel Compayré écrit dans *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle* à ce sujet : "Équitation, lutte, natation, toute espèce de jeux physiques, la gymnastique sous toutes ses formes, il n'est rien que Gargantua ne fasse pour dégourdir ses membres et fortifier ses muscles. Il faut lire, dans le texte même, la description étincelante de cette variété d'exercices. Le jeu des muscles et des membres, les mouvements du corps, c'était pour une imagination comme celle de Rabelais, imagination sensible, volontiers éprise des formes matérielles, une inépuisable mine à descriptions. Aussi, Rabelais s'en donne-t-il à cœur joie [...] Après cette orgie de gymnastique, où Rabelais, non sans excès, semble avoir voulu donner au corps une revanche sur l'ascétisme du Moyen Âge [...]"<sup>18</sup>.

Le 17 septembre 1530, quatre ans avant la publication de *Gargantua*, François Rabelais s'inscrit à la faculté de médecine de Montpellier dont sont issus de nombreux documents, plus tardifs, étudiés plus loin dans l'article. Il y reçut le titre de bachelier. Il donnait là des cours sur Hippocrate et Galien et connaissait donc les textes antiques concernant l'exercice. Il lisait bien sûr le grec ancien (ses livres grecs lui sont confisqués suite à la publication d'Erasme sur le texte grec des Évangiles, en 1523)<sup>19</sup>.

Peut-être avait-il pratiqué la paume dans la ville de Paris où existaient de nombreuses salles mais peut-être était-ce à Montpellier où existait une salle (il y a toujours aujourd'hui un "Boulevard du Jeu de Paume").

On sait aussi que depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, nombreux sont les nobles et les hauts bourgeois qui s'y adonnent. Erasme écrit lui-même quelques lignes sur le jeu en général et sur

---

fait, ysoient hors, toujours conférant des propos de la lecture, et se déportaient en barque ou ès pré, et jouaient à la balle, à la paume, à la pile trigone, galentement s'exerçant les corps comme ils avaient les âmes auparavant exercées ». p. 48.

<sup>18</sup> Gabriel Compayré, *Histoire critiques des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1883, 4<sup>e</sup> édition, tome I, p. 45.

<sup>19</sup> Voir à ce sujet les excellents articles de l'encyclopédie en ligne Wikipédia sur Rabelais et Erasme. Voir aussi : *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, Genève (CD Rom de tous le numéros).

la Paume en particulier: "On dit que le caractère des enfants ne se découvre nulle part aussi bien qu'au jeu"<sup>20</sup>. Mais il a peut-être, lui aussi, découvert la Paume lors de ses études à Paris à la Sorbonne, avec Calvin, notamment. Il n'en dit rien en tout cas<sup>21</sup>.

En tout état de cause, si au cours de la même période, dans le domaine médical, essentiellement, comme on va le voir, les livres fleurissent sur les gymnastiques et plus largement l'exercice physique nous ne pouvons trouver de preuve d'une véritable mise en œuvre, à l'exception de la pratique de certains jeux de Cour.

Pourtant, la pratique des joutes tout au long du Moyen-Age ainsi que de l'entraînement aux armes pour la noblesse, notamment dans les Académies, laisse supposer que l'activité physique faisait partie des techniques du corps, valorisées au début de la Renaissance, au minimum de techniques militaires de survie. L'Equitation, les armes sont bien l'apanage des Académies. Il n'est pas impossible que, dans une sorte "d'euphémisation"<sup>22</sup> des techniques, la gymnastique ait pu leur succéder à la Renaissance. Mais, encore une fois, nous ne pouvons avoir de certitude. S'il est, en effet, possible de retrouver les vestiges de nombre de jeux de paume (*pila*) et même de jeux de ballons (*globus*) comme cela a été dit plus haut, les salles de gymnastique ne semblent pas recensées dans l'inventaire des châteaux de cette période, pas plus que dans les villes (alors que l'on a également la preuve de l'existence de nombreux bains turcs ou étuves, par exemple encore à Montpellier au cours de cette période : aujourd'hui existe encore la Rue des Etuves).

On peut donc se demander finalement si ces textes sont prospectifs, cherchent à réaliser la promotion de la Gymnastique, ou, au contraire, sont simplement des ouvrages

---

<sup>20</sup> Cité par : Erika Rummel, : *Les "Colloques" d'Érasme Renouveau spirituel et Réforme*, Paris, 1998, p. 48.

<sup>21</sup> Léon E. Halkin, *Érasme parmi nous*, Paris, 1997.

<sup>22</sup>. L'euphémisation est un néologisme qui veut dire : adoucissement, moindre violence, ce terme a été inventé par Georges Vigarello, *Le Corps Redressé*, Paris, L'harmattan, 1978, pour montrer le passage de la violence réelle à la violence symbolique, de la contrainte physique à la contrainte intériorisée.

d'érudition visant à rappeler les pratiques Antiques. Les sources ne permettent pas de trancher. On peut cependant penser, au regard du contenu des ouvrages, que la gymnastique était avant tout utilisée au cours de la période à des fins curatives et, moins fréquemment, préventives ou prophylactiques. On peut penser qu'elle n'avait pas une réelle fonction de préparation à la guerre non plus. La gymnastique décrite est davantage celle que Platon, Hippocrate, ou Galien décrivent comme "gymnastique hygiénique", c'est-à-dire à leurs yeux la seule qui soit une véritable éducation du corps et une véritable gymnastique en fin de compte.

### **Quel nouveau monde ?**

Lorsque l'on songe à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'image triviale et évidente qui surgit est celle d'un Nouveau Monde ; mais, en fin de compte, peut-être sont-ce davantage les ouvrages de Copernic ou de Vesalius voire dans le domaine religieux ceux de Calvin et Luther qui vont réellement formaliser un nouveau monde. Probablement était-ce aussi réellement parce qu'un "nouveau monde" possible avait été découvert, symbole de pureté naturelle mais aussi d'obstacle sur la route des Indes que l'Occident chrétien retourne son regard sur lui-même<sup>23</sup>. C'est peut-être aussi pour cela qu'il va tenter de purifier ses contreforts (la prise de Grenade, l'exclusion des juifs et des Arabes des villes occidentales). Les autodafés lors de la prise de Grenade et surtout les autodafés de Séville, en 1559, détruisent la totalité ou presque des savoirs emmagasinés entre 771 et 1492 en langue arabe. L'Espagne perd à ce moment pratiquement toute l'Histoire du Khalifat de Cordoba. Très certainement, comme on le sait, de nombreux livres grecs et arabes sont irrémédiablement détruits.

On peut faire l'hypothèse que c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles, les médecins et juristes occidentaux, notamment protestants, dans le sud de l'Europe, tenteront de

---

<sup>23</sup> Jacques Attali : *1992*, Paris, p. 235

préserver — contre l'institution ecclésiastique — le savoir des médecins grecs (leurs livres sont souvent interdits et saisis ainsi que leurs commentaires, le grec est, plus ou moins, perçu comme hérétique à la suite du commentaire d'Erasme du manuscrit grec de la Bible), Arabes<sup>24</sup> ou Juifs tels ceux de Moïse Maïmonide (contemporains de ceux d'Averroès), dans des ouvrages en latin ou même en langue vulgaire.

Un autre élément peut plaider en faveur de cette hypothèse, c'est bien sûr la mise à l'index par les conciles successifs d'un certain nombre d'ouvrages touchant au corps (pas tous, puisque par exemple celui de Vesalius ne sera pas interdit). *L'Index librorum prohibitorum* — aussi appelé *Index expurgatorius*, *Index librorum prohibitorum juxta exemplar romanum jussu sanctissimi domini nostri* — est une liste d'ouvrages que les catholiques romains n'étaient pas autorisés à lire, des « livres pernicioeux », accompagnée des règles de l'Église au sujet des livres. Le but de cette liste était d'empêcher la lecture de livres contredisants ou critiquant l'Église et d'éviter ainsi que les fidèles ne se détournent de leur foi. Le premier *Index* fut publié par la Faculté de Théologie de Paris en 1544 (y figurent Erasme bien sûr, Calvin, Luther, Dolé, tous les ouvrages sur le Deutéronome et fréquemment aussi le Rire, ou les catéchismes en langue vulgaire). *L'index* romain est publié par le pape Paul IV en 1559, à la demande de l'Inquisition, et confirmé le 24 Mars 1564. La Congrégation de l'Index fut instituée en 1571. Les autodafés de Séville coïncident exactement avec la fabrication du premier index romain. On doit cependant dire que cette mise à l'index ne s'appliquera avec fermeté que dans le sud de l'Europe et dans les pays catholiques, bien plus faiblement dans le nord (ce qui explique aussi les publications à Amsterdam par exemple de nombreux ouvrages interdits).

---

<sup>24</sup> Avicenne : Abū 'Al al-Husayn ibn 'Abd Allah ibn Sina, Averroès : Abu'l-Walid Muhammad ibn Rushd. En 1512, ses ouvrages sont interdits par le cinquième concile de Latran.

C'est pourquoi l'une des hypothèses qui peut être émise est que les médecins et les lettrés, de l'Europe du Sud, avant la promulgation de l'Edit de Nantes, généralement protestants<sup>25</sup> (parfois juifs) voyant la perte de ce savoir ont pu tenter en s'appuyant sur l'imprimerie de le préserver en le publiant en langue vulgaire ou même, parfois, en latin qui était bien moins réprouvé que le grec. On notera, bien sûr, que la plupart des ouvrages arabes et grecs tout comme ceux d'Erasmus, Montaigne, de Rabelais figurent à *l'index librorum prohibitorum* romain. Evidemment, il s'agit là d'une hypothèse un peu hardie qu'il faudrait étayer bien davantage mais qui pourrait permettre de comprendre en quoi cette production relativement massive peut avoir des sources en définitive assez matérialistes. Par ailleurs, peut-être y a-t-il chez certains auteurs face à cet *index* une volonté de provoquer et de transgresser. On le verra plus loin. L'intérêt pour la gymnastique peut-être aussi une façon de récuser le dogme religieux validant le primat de l'âme sur le corps. Enfin, le fait que cette période soit celle de l'Age classique, en peinture, montre le regain d'intérêt pour la période grecque, pour sa statuaire et ses mythes, mais aussi pour les représentations de corps qui en sont issues. Par ailleurs on ne peut pas, bien sûr, ignorer le fait que l'imprimerie en plein essor

---

<sup>25</sup> Henri Dubief, Jacques Poujol, Henri Vassaux : *La France protestante : histoire et lieux de mémoire*, Paris, 2005. Voir aussi Jean-Pierre Willaime & Denis Cusenier : *Les religions. Catholicisme, orthodoxie, protestantisme, judaïsme, kabbale, islam, bouddhismes*, Paris, 2006<sup>26</sup> Juan Valverde de Amusco, né dans un village (Amusco) du royaume de Léon et Castille, en Espagne, est un anatomiste formé à Padoue par André Vesale. Il est considéré comme l'un des rénovateurs de l'anatomie de la Renaissance. Il a étudié à Padoue avec Colombi. Il devint son assistant à l'Université de Pise. Il fut le continuateur de l'œuvre de Vesale mais il la critiqua aussi dans l'esprit de la science empirique du XVIe siècle. Il s'opposa à l'interdiction de la dissection de cadavres et de toutes les formes de prohibitions contre l'empirisme, notamment en Espagne. Il appuya d'autres rénovateurs de l'anatomie comme Pierre Gimenez et Luis Collado. Son livre *Histoire de la composition du corps humain* signale quelques erreurs de Vesale. Il fut l'un des premiers à montrer la circulation pulmonaire. Ses ouvrages ont la particularité d'être publiés en langue vulgaire et non seulement en latin. In *Dictionnaire biographique général de la médecine*, Paris, 1868, Tome 23 p. 431. La plupart de ses ouvrages figurent dans le *Gordon*, dictionnaire imprimé du Fonds ancien de la Faculté de Médecine de Montpellier. Voir aussi, à ce sujet : Francisco Guerra, Juan Valverde de Amusco. *Clio Medica*, 4, Novembre 1967, pp. 339-362 et Louis Choulant, *History and bibliography of anatomic illustration*. Trans. and annotated by Mortimer Frank, New York, Hafner, 1962, pp. 205-208. Juan Riera, *Juan Valverde de Amusco e la medicina del renacimiento*, Madrid, 1986.

favorise au début de ce siècle la vulgarisation de bon nombre de connaissances. Cela pourtant n'explique pas pourquoi la production disparaît pratiquement ou du moins se ralentit très fortement, au tournant du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le domaine précis des exercices du corps.

### **Préserver et classer davantage que pratiquer ?**

L'un des tout premiers auteurs imprimés qui a tenté de préserver et de rendre présentable ou de ranimer le savoir des médecins arabes et grecs pour ce qui concerne l'exercice physique est Ioannes Valverdu Hispanus (Jean Valverde d'Amusco, 1525-1588)<sup>26</sup>. L'ouvrage publié en 1552, chez l'imprimeur parisien Christophe Plantin (dont les proximités discrètes avec les Protestants sont bien connues)<sup>27</sup>, est peut-être une sauvegarde en langue latine des ouvrages grecs et arabes qu'il possédait dans sa bibliothèque et qu'il avait probablement réussi à sauver de l'Inquisition en Espagne, mais il est également possible qu'il ait pu consulter nombre d'ouvrages lors de ses séjours à Rome et à Pise, près de Vesale et Colombi. En tout état de cause, il ne reviendra jamais en Espagne et travaillera jusqu'à la fin de ses jours en Italie.

Bien que *Valverdu* ait publié essentiellement des ouvrages d'anatomie, critiquant parfois son maître Vesale, ici il tente de collectionner toutes les connaissances disponibles sur la santé et sur les sens mais aussi en filigrane sur le mouvement (*motu*) et l'exercice. Son ouvrage *De Animis et corporis Sanitate tuenda*, comporte une reproduction quasi exacte des savoirs galéniques et hippocratiques sur l'exercice, ni plus ni moins. Mais il se réfère

---

<sup>27</sup> Christophe Plantin fut imprimeur de renom à Paris, puis à Anvers. Sa devise était *Labore e Constantia* (par le travail et la persévérance). Voir à ce sujet l'encyclopédie en ligne Wikipedia ainsi que les documents du musée Plantin-Moretus d'Anvers. Parmi les ouvrages contenus dans la bibliothèque du musée se trouvent deux bibles Gutenberg et le seul exemplaire connu de l'*Index Librorum Prohibitum*. Plantin est représenté par Rubens avec tous les attributs d'un partisan de la réforme (aspect ascétique, vêtement...). Il est également accusé, en 1562, d'avoir publié des livres hérétiques, c'est l'une des raisons pour lesquelles il part à Anvers.

également à Aristote (*l'Ethique de Nicomaque*), Avicenne et à Averroès<sup>28</sup>, pourtant déjà interdits aussi bien Espagne que par le concile de Latran, puis de Trente.

Peut-être que la préservation de ce patrimoine antique et arabe est l'un des objectifs de Jérôme de Monteux de Méribel (ou de Mérybel), du Dauphiné (1518-1559) qui fit ses études médicales à Montpellier (eut-il connaissance des ouvrages peut-être encore conservés à Lunel ?) et fût médecin, comme son père Sébastien de Monteux, à Lyon. Il soigna Catherine de Médicis, lors de sa première grossesse, et resta attaché au dauphin François, puis fut nommé médecin conseiller par Henri II. Praticien habile, c'est un hygiéniste de bon sens<sup>29</sup>. En 1559, lorsque cet auteur produit un ouvrage en langue vulgaire intitulé : *Commentaire de la conservation de la santé et de la prolongation de la vie* contenant un important chapitre concernant : « De l'exercice et de l'oisiveté et de leurs différences », sans doute s'inscrit-il dans la tradition médicale Antique (Hippocrate, Galien), Arabe (Avicenne, Averroès) et Juive mais aussi dans le contexte qui a été mis en évidence plus haut (rationalisation du travail dans les manufactures, humanisme de la Renaissance, Réforme, interdiction...).

Cependant, peut-être une petite innovation se met-elle en place, dans cette reproduction de textes plus anciens : il s'agit de ce que Michel Foucault nomme la "taxinomia", c'est-à-dire la volonté de classer et qu'il considère comme les premiers moments

---

<sup>28</sup> A titre d'exemple, sur le sens de la vue et la lumière : "4 *Sed superest explicandum, quae qualitas sit. Pro quo nota ex Avicenna, 6 Naturalium 3 p, cap 2, 7 D Thoma, in 2, d 13, a 3, et hic, lect 14, 5 quod lux et lumen non sunt idem, sed lux dicitur \* qualitas lucens, prout est in principio illuminante, ut lux solis; lumen vero dicitur illa qualitas quae in medio recipitur; et haec eadem dicitur radius, inquantum per linem curvam vel rectam tendit usque ad oculum; et haec eadem qualitas solet dici splendor; et tunc \* praecipue, quando huiusmodi lumen ex reflexione causatur ab aliquo \*corpore terso. Ou plus loin : 8 His habitis, secunda conclusio sit: Lumen est qualitas habens proprium esse naturale et reale. Tenent, hic, communiter expositores: Alexander, Simplicius, Themistius, Philoponus et Averroes, Albertus, lib 22, tract 3, cap 10 et 11, Avicenna, supra, Scholastici, in 2, d 13, D \* Bonaventura, Richardus, Durandus, q 2, Hervaeus, Quodl 7, q 18. Et rationes D Thomae sunt optimaes.» (Hispanus Ioannes Valverdu, *De animi et corporis sanitate*, Christophe Plantin, Lutecia 1552, p. 124).*

<sup>29</sup> Henri de Terrebase, *La Vie et les livres de Jérôme de Monteux médecin et conseiller des rois Henri II et François II, seigneur de Miribel et de la Rivoire en Dauphiné*, Brun, Lyon, 1889.



d'une mise en forme scientifique.<sup>30</sup> Jérôme de Monteux, en effet, tente de bien délimiter, dans un premier temps, ce qui est exercice et ce qui ne l'est pas :

« Tous les mouvements ne sont pas exercice, mais seulement le mouvement volontaire et un peu véhément. Et la fin et termination de la véhémence est le changement d'alaine : de manière que Galien tient ceux là en nombre des oisifs lesquelz pour tout exercice ont seulement en usage lits bralans et le promener »<sup>31</sup>.

Ici, Jérôme de Monteux retrouve ce qui faisait l'une des spécificités de Vesale quelques années plus tôt. Mais, si Vesale réalisait cette *taxinomia*, pour le corps immobile, en latin<sup>32</sup>, De Monteux de Merybel tente de le faire, en reprenant bien sûr les textes anciens pour le corps en mouvement, mais en langue vulgaire. Ainsi, cherche-t-il à clarifier les effets en fonction du type de mouvement :

« Tous mouvements volontaires forts avec vehemence et vitesse sont propres aux nerfs, et aux muscles, combien qu'ils exercent aussi par accident les artères, avec lesquelles les os, les veines, la chair, les ligaments et autres parties se mouvent en semble. Les mouvements de cause externe sont comme se faire porter à cheval, en chariot, en litières, en bateaux et navires, et toute autre manière que ce soit. Les différences d'exercice prinse au lieu

---

<sup>30</sup> Michel Foucault, *Les Mots et les choses*, Paris 1966.

<sup>31</sup> Jérôme de Monteux de Mérybel, *Commentaire de la conservation de la santé et de la prolongation de la vie*. Lyon, 1559, p. 119 (FA FMM, 34, Ee, 31, in 4°)

<sup>32</sup> Vesale écrit : « Du reste pour que mon ouvrage ne soit pas sans profit pour tous ceux à qui l'observation expérimentale est refusée, j'ai développé assez longuement les passages qui traitent du nombre, de la position, de chaque partie du corps humain, de sa forme, de sa substance, de sa connexion avec les autres organes, et de nombreux détails que n'avons pas l'habitude de scruter lorsque nous disséquons ; j'ai insisté aussi sur la technique de dissection des corps morts et vivants ; enfin dans le texte j'ai inséré des représentations si fidèles des divers organes qu'elles semblent placer un corps disséqué devant les yeux de ceux qui étudient les œuvres de la nature » (Andre Vesalius, *De humani corporis fabrica*, J. Operimus, Basiliae, 2<sup>ème</sup> Ed. 1555, p. 39 (1<sup>ère</sup> Ed. 1543), (FA FMM, 34, Eb 87, in f°). Plus loin : « J'ai voulu traiter à fond, en me conformant strictement à la vérité des choses, l'histoire naturelle de l'organisme humain, qui comprend, non pas dix ou douze (comme pourrait le croire un spectateur distrait) mais plus de mille parties différentes » (*op. cit.*, p. 47).

et place où il se font sont, comme s'exercer sous un couvert ou à découvert, ou bien moitié l'un moitié l'autre : Item s'exercer en lieu chaud, ou froid, ou tempéré : en lieu sec ou humide, ou moyen entre les deux »<sup>33</sup>.

La différence, pourtant, entre la production de De Monteux de Mérybel et Valverde (du moins dans ses premières versions) réside dans le fait que le langage est « vulgaire », mais, aussi et surtout, que le premier ne nous dit pas d'où proviennent ces connaissances, si elles sont simplement le fait de l'observation où s'il s'agit de paraphraser des auteurs grecs ou latins. De très rares références, à Galien ou à Hippocrate, parcourent l'ouvrage, mais on ne peut pas trouver ici d'indications précises citant un ouvrage prohibé. Il est pourtant très probable que c'est bien à ces ouvrages, en général en grec, que s'est nourri de Monteux, à l'Ecole de Montpellier ou à Lunel<sup>34</sup>. Ici il convient de rappeler que le texte de Galien fut publié dans une version incomplète en 1490 et dans une version intégrale, mais en Grec, en 1525. Ce qui ne doit pas être sans effet, sur la plupart des médecins, généralement hellénistes.

Les litanies distinctives, de De Monteux, tentent, en tout état de cause, de parvenir à une exhaustivité qui, parfois, présente des classes un peu baroques ou surprenantes aujourd'hui, car l'auteur distingue difficilement l'aspect bio-mécanique et l'aspect bioénergétique du mouvement et de l'exercice. Parfois, il se contente de classer en fonction simplement du visible. Il oscille, comme l'a fait Vesale, entre l'*in vivo* et l'*in vitro*. Voici, à titre d'illustration, les remarques concernant les pratiques de "combat" :

« Les différences de l'exercice sont prises de leur cause efficiente, pourtant les mouvements procèdent de tout le corps, ou des parties, ou quelque cause externe. Des mouvements procédans de tout le corps sont, comme les combats qui se font entre ceux qui sont armez, la luitte qui se fit à outrance, le combat que faisoient les anciens à coup de poing

---

<sup>33</sup> De Monteux, p. 121.

<sup>34</sup> Charles Dulieu : *La médecine à Montpellier*, 7 tomes, Montpellier, 1975-1999. Ici Tome II, 1979.

avec gros gands doubles, et généralement tous les mouvements qui se sont au jeu d'espée et de toutes autres. Tous jeux d'escrime, ont mouvements propres aux bras et mains, aussi ont les luttés qui se faisoient anciennement de l'extrémité des mains et du bout des doigts, sans s'empoigner ny accrocher. Semblablement se lassent les bras et mains à getter le palet ou à porter contre poix aux mains comme boule de plomb que portoient les anciens pour mieux sauter. Pareillement celui qui se courbe et se redresse continuellement, s'exerce fort le rable et toute l'épine du dos. Idem la poitrine et les poumons sont exercés par fortes respirations. Le marcher, le courir et la danse exercent fort les jambes. La danse exprime par gestes et certaines mesure ce que l'on chante [...] »<sup>35</sup>.

On voit que nombre de références sont faites aux pratiques Antiques, que le médecin de Catherine de Médicis et le conseiller d'Henri II a dû lire dans des ouvrages plus anciens, notamment des incunables et peut-être même des reproductions d'ouvrages grecs antérieures à l'imprimerie, ici ou là. La référence à la Ceste ou au Pancrace, est explicite.

Cependant, certains effets du mouvement sont soulignés qui renvoient davantage à une recherche des retentissements profonds et pourraient même se situer dans une vision bioénergétique de l'exercice physique qui n'advient réellement qu'au XIX<sup>e</sup> siècle après la formulation des théories de la thermodynamique par Sadie Carnot :

« Outreplus tout mouvement est calefactif, c'est à dire qu'on acquiert chaleur par mouvement quel qu'il soit. Et premièrement qu'ainsi soit le mouvement local (qui est d'un lieu en l'autre) est calefactif, ou par ce qu'il amene la chose eschauffante, comme le mouvement du ciel qui amène les astres et planettes sur notre hémisphère, qui ont vertu de nous eschauffer [...] L'exercice et travail echauffe en ces dernières manières, non toutefois de

---

<sup>35</sup> De Monteux, p. 120.

Soy, comme aucun doctes l'ont estimé : il réfrigère aussi et desseiche par accident, quand il vient à resoudre et dissiper l'humidité et chaleur naturelle par la violence et excès »<sup>36</sup>.

On voit, dans cet extrait, à la fois la référence à des « doctes » (on suppose Galien, Hippocrate, Averroès ou Aristote), mais aussi la critique de ceux-ci. La position de De Monteux, est donc bien identique à celle de Vesale qui, par certains aspects, valide les thèses de Galien et par d'autres les réfute radicalement, expliquant notamment que celui-ci n'a pas disséqué des cadavres humains. De Monteux tente, lui, de réaliser une synthèse critique des positions antiques. On trouve, là, en la circonstance, les rares références explicites à Galien :

« Galien suivant cette opinion [de Platon cité plus haut, J.G.] dit ce labour estre tresutile, qui non seulement exerce le corps mais qui peult aussi par mesme moyen délecter et réjouir l'esprei, principalement si c'est exercice qui puisse mouvoir également tout le corps, et qui puisse, aussi eslever en supreme véhémence, et s'abaisser en très petit mouvement, ce qui se trouve au jeu de la petite paume : car en celui vous pouvez faire travail de telle force et violence comme vous voudrez : et au contraire tant lentement comme il vous plaira »<sup>37</sup>.

Il faut souligner l'intérêt porté, spécifiquement, à la petite Paume dans ce fragment. On doit se souvenir que ce jeu est une véritable passion, pour nombre de contemporains de De Monteux et, notamment, pour la bourgeoisie protestante en plein essor. L'intérêt, pour l'exercice de type gymnastique ou ludique, se développe très probablement au cours de cette période, mais, encore une fois, il est difficile de savoir si les textes correspondent à une pratique autre que guerrière ou de combat ou qu'au jeu de Paume. Cela est certainement pertinent pour la bourgeoisie intellectuelle des villes.

De Monteux analyse, par ailleurs, en médecin, les effets hygiéniques de l'exercice:

---

<sup>36</sup> De Monteux, p. 122.

<sup>37</sup> De Monteux, p. 123-124.

« L'exercice apporte trois singulières commoditez à notre corps. Car premièrement par celle attrition et frottement d'une partie contre l'autre il rend les membres plus durs, plus forts et robustes : il augmente la chaleur naturelle, et esveille avec grand'emotion tous les esprits. Par la dureté et force des membres, il en sont plus patiens au labeur et au travail, en font mieux leur office. [...] De l'augmentation de la chaleur naturelle, il s'en suit meilleure nourriture, avec une fusion ou relaxation de chacune partie au moyen de laquelle des parties solides se ramollissent, l'humeur grosse s'attenué, et les pores se raréfient davantage, et se font plus laxés et ouverts. Et par la forte et subite emotion des esprits, les dits pores et autres conduits sont nécessairement purgés et par iceux les excrements expulsez, et le tout sans colliquation ni dissolution de la partie charnue, et sans atténuation des parties solides : lesquelles incommoditez, succèdent volontiers à la diète, et aux médecines laxatives. Parquoy s'il est besoing de colliger les différences de l'exercice par ses commoditez, vous en trouverez deux principales l'une ser d'amoindrir et diminuer les excrements, et l'autre à la bonne habitude et disposition du corps »<sup>38</sup>.

Préservation du passé, prosélytisme, propagande ou analyse des pratiques, il est impossible de dire quel est le statut de ce texte. Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est que durant la Renaissance les pratiques ludiques sont multiples au cours de différentes fêtes religieuses<sup>39</sup> ou profanes. Il est aussi évident que la bourgeoisie urbaine est attirée par ces exercices ainsi que par le besoin de se distinguer<sup>40</sup>, par ces formes d'exercice, différentes de celles pratiquées par la noblesse (essentiellement les armes et l'équitation) et des jeux paysans pratiqués par le peuple. L'intérêt, pour l'activité laborieuse de cette classe spécifique, peut

---

<sup>38</sup> De Monteux, p. 120.

<sup>39</sup> Collectif, *Encyclopédie des sports*, Paris, Larousse, 1924 et Philippe Daryl, *Encyclopédie des sports*, Paris, Larousse, 1892.

<sup>40</sup> Jacques Defrance, *L'Excellence corporelle*, Rennes, PUR et AFRAPS, 1987, Jacques Gleyse : *L'Instrumentalisation du corps*, Paris, L'harmattan, 1997.

aussi expliquer la rationalisation de l'exercice et du corps ou, du moins, ses premières tentatives sur des bases antiques voire simplement mécaniques.

### **Mercurialis encyclopédiste de l'exercice**

Bien entendu, l'auteur dont le nom est le plus connu et le plus vulgarisé, au cours de cette période est Jérôme Mercurialis (30/09/1530, Forlì, 13/11/1606, Bologne). C'est la raison pour laquelle on s'y attardera moins.

Mercurialis fit ses études de médecine et de philosophie à Padoue, comme la plupart des auteurs précédents, il parle très probablement, en plus des deux langues classiques, l'Hébreux et l'Arabe. En 1552, il revient à Forlì où il exerce sa profession de médecin. Il fut le protégé du Cardinal Farnèse, neveu de Paul III, grand mécène des arts et des sciences qui l'invita chez lui pour y poursuivre ses études dans de bonnes conditions. Il accompagna Alexandre Farnèse dans ses déplacements et l'on sait qu'entre 1562 et 1569, il achète en Sicile des codes grecs très précieux (on ne sait pas lesquels mais on peut penser à des textes de Galien, Hippocrate ou d'autres encore), c'est certainement ces documents et ceux issus de la bibliothèque du Cardinal qui serviront de base à son texte. Le 31 octobre 1569, il devient enfin professeur de médecine à Padoue. Il ira alors soigner Maximilien II à Vienne et le guérira, ce qui lui vaudra un pont d'or. Il termine sa carrière à l'Université de Pise et prend sa retraite à Forlì. Il y diagnostiquera les propres causes de sa mort (des calculs rénaux) que l'on pourra constater par autopsie *post mortem*.

Il convient toutefois souligner que son texte, dont la première édition est publiée en 1569, contrairement à celui de De Monteux, n'est pas en langue vulgaire et donc s'adresse davantage aux intellectuels lettrés qu'à l'ensemble de la bourgeoisie urbaine. Peut-être, en ce sens, est-il davantage un recueil éclairé de la période antique ? Peut-être cherche-t-il encore davantage, à préserver ou simplement à ranimer les précieux documents du passé trouvés en Sicile ou dans la Bibliothèque Farnèse ?

En tout état de cause, né dans une période de profonds bouleversements (Concile de Trente et Traité de Cateau-Cambrésis), il est de plain-pied, comme l'auteur précédent, dans le monde de Vesale, de Copernic ou de Titien pour l'art pictural, et de la Réforme c'est-à-dire le monde des remises en cause des dogmes religieux et même d'une remise en cause de la représentation du monde au sens large.

Les anciens, d'Hippocrate à Avicenne en passant par Homère, Hérodote, Aristote, Lucrèce, Pline, Tertulien ou Sénèque (Mercurialis cite plus de 120 références), ne sont pas tant là pour le type de connaissance précise, scientifique qu'ils ont apporté, que pour servir de base à une taxonomie la plus exhaustive possible, d'exercices supposés hygiéniques et curatifs. Mais, il est nécessaire de souligner que nombre d'auteurs cités dans ce texte, explicitement, font partie de *l'Index Librorum Prohibitum*. Les citer est donc, là encore, sans doute une manière de les sauver et de préserver le passé mais aussi transgresser un interdit. Sans doute, pourtant, n'est-ce pas la seule volonté de Mercurialis. Son désir est plus médical et hygiéniste, car il cherche, avant tout, les meilleures recettes pour l'entretien du corps.

Mercurialis peut donc éliminer, sans scrupule, des contenus d'une gymnastique hygiénique tous les exercices dits athlétiques (qui n'avaient pour but que l'acquisition d'une force exceptionnelle : finalement ce qui correspondrait aux champions actuels et au sport moderne) mais, aussi, les exercices militaires qui ne peuvent véritablement trouver d'application que dans le domaine qui leur est propre. En cela, il se distingue de la noblesse d'armes et peut-être même de Cour.

Les livres IV à VI du *De Arte Gymnastica* évoquent donc, avant toute chose, les exercices les mieux adaptés à l'entretien ou à l'amélioration de la santé. La gymnastique, dans cette perspective, devient, par voie de conséquence, une sorte de médicament, de panacée universelle, pour bien portants ou pour convalescents. Et c'est sans doute cela qui fait de Mercurialis un Homme de son temps. Il ne se contente plus de voir Dieu rappeler les Hommes

à lui quand il le désire, mais il veut, en quelque sorte, transformer le plan divin en agissant sur l'homme de manière préventive.

"L'exercice est le mouvement énergétique volontaire du corps humain avec altération de l'haleine. Il est favorable à la conservation de la santé et est une bonne habitude au regard de ses bons effets"<sup>41</sup>.

On voit que la façon de distinguer l'exercice, de ce qui n'en est pas, est très proche de celle fournie par De Monteux, au tout début de son chapitre sur le sujet.

Les premiers chapitres du *Arte Gymnastica*, quant à eux, forment une collection exhaustive des exercices s'inscrivant dans la même démarche que celle de Vesale ou de l'esprit "manufacturier". Dénombrer, collectionner, recueillir, permet de mieux connaître. Connaître permet de fabriquer autrement que la seule nature ou Dieu le veut. Connaître, permet à l'Homme de se fabriquer, de sa propre main (ou par sa propre pratique). Voici l'œuvre de Mercurialis résumée en quelques mots.

Un dernier point doit encore être explicité. *De Arte Gymnastica* signifie bien "à propos de l'art de la gymnastique", mais *Arte* ne veut pas seulement dire art au sens d'artistique mais surtout art au sens d'artisan. *Arte* peut donc être renvoyé, dans ce cas, à une fabrication concrète du corps tout comme *Fabrica*, dans le *De Humani corporis fabrica* de Vesale (qui peut signifier "à propos de cet objet fabriqué qu'est le corps humain"). Ici, il faut noter que ces deux ouvrages se situent dans le temps des "manufactures" et sont peut-être imprégnés de cet esprit laborieux. La rationalisation des gestes se retrouve autant, finalement, dans la "*techné*" que dans la "*poïesis*".

La gymnastique est, en tout état de cause, décrite comme l'un des piliers de la science médicale, tout comme dans le *Commentaire* de De Monteux :

---

<sup>41</sup> *Exercitatio est motus corporis humani ventôses voluntarius, cum anhelitu altero vel sanitaires tudesque, vel habitus boni comparandi gratias fac tus Hieronimus Mercurialis, De arte Gymnastica, Venetiis 2<sup>ème</sup> ed., Apud Iunta, 1573 (1<sup>ère</sup> Ed. 1569), Livre 2 chap. I, p. 44.*



"La gymnastique qui a pour but cela et qui fait partie de la science médicale a comme idée première que l'homme avec l'aide d'un exercice régulier acquerra la santé et la conservera formant ainsi une constitution robuste"<sup>42</sup>.

Il serait trop long d'évoquer la totalité des apports de cette somme qu'est le *De Arte gymnastica* puisqu'il tente de classifier et d'expliquer les effets de tous les exercices pratiqués, aussi bien dans l'Antiquité que dans son temps. Sont ainsi évoqués tour à tour : les jeux de grosse balle (*Globus*), les jeux de petite balle (*Pilae*), la lutte (qui inclut pugilat, pancrace et ceste : *de pugilatu et pancratio et cestibus*), la course, les sauts, les porter, l'haltérophilie et les jeux de force, (*De disco et halteribus*), les lancers, dont le lancer de disque, les grimpers et les équilibres (*funambulium*) et plus loin encore dans l'ouvrage la natation. D'autres pratiques, considérées dans l'Antiquité comme exercices, sont également décrites : les cris et le rire (*de vociferatione et de risu*), les mouvements passifs (*oscillae* par exemple), tels que balançoire, porté en litière ou chaise à porteur, des exercices décrits comme semi-passifs, tels la navigation ou l'équitation. On trouve, même comme exercice bien sûr, la chasse (*de veneria*). La "collection" ne saurait être plus exhaustive, dans ce "cabinet de curiosité" qu'est le *De Arte*.

Notons, tout à fait accessoirement, au débotté, que *de risu* : à propos du rire, renvoie notamment à Aristote et que justement la *Poétique* d'Aristote est l'un des ouvrages interdits (en raison du passage sur la Comédie, selon les périodes) et, au minimum, vivement récusé par l'institution ecclésiastique romaine, tout comme le rire est largement considéré, notamment par l'Inquisition, comme l'expression du diable, du démon. Traiter du rire, comme d'un exercice physique favorable, est donc plus ou moins risqué en cette période.

---

<sup>42</sup> *medicina enim sanitem, atque morbum in corpore humano considerans, alterum expellere, alteram comparare, & conservare nititur. at gymnastica in corpore sano bonum habitum generare, eumque tamquam sanitatis vel partem, vel causam conservantem retinere conatur*" Mercurialis, 1573, p. 13.

## **A la manière du cabinet de curiosités : sauver ou transgresser ?**

C'est bien à la manière d'un cabinet de curiosité, que Guillaume du Choul (1496-1560)<sup>43</sup> va présenter son ouvrage, paru à Lyon, chez Guillaume Roville, deux ans avant celui de Mercurialis, intitulé en langue vulgaire : *Discours de la religion des anciens Romains ; de la castremation et discipline militaire d'iceux ; des bains et antiques excitations Grecques et romaines* (1567, la première édition date de 1556).

Après avoir étudié, le droit à l'Université de Valence, Du Choul fût pourvu de l'office de Bailli des Montagnes du Dauphiné, par lettres du 11 avril 1522. Il fût encore nommé maître des requêtes ordinaires du dauphin, le 25 octobre 1523. Il est Conseiller du roi de France, Henri II. Les recherches biographiques, sur cet auteur, en font un lettré collectionneur. Il aurait notamment, conservé dans son cabinet de curiosité des centaines de médailles et pièces de monnaies qui servent d'illustration à un certain nombre de ses ouvrages. En tout état de cause, il a publié un premier ouvrage à Turin, qui n'évoque pas du tout la gymnastique, puis il publiera progressivement ses ouvrages sur la discipline militaire, la religion et les bains<sup>44</sup>. On les trouve ici liés, pour fournir un seul texte. On peut également affirmer que sa bibliothèque d'Antiquité devait être très conséquente (à moins qu'il ne s'agisse que

---

<sup>43</sup>. Voir à ce sujet, pour toutes les indications biographiques, la thèse de Jean Guillemain, "Recherche sur l'antiquaire lyonnais Guillaume du Choul", Ecole des Chartes, 2002 ainsi que : Richard, A. Cooper, "L'antiquaire Guillaume Du Choul et son cercle lyonnais", dans *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, dir. Gérard Defaux, Lyon, ÉNS, 2003 ("Langages"), p. 261-286. Orth (Myra) Dickman, "Lyon et Rome à l'antique : les illustrations des Antiquités romaines de Guillaume Du Choul", dans *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, dir. Gérard Defaux, Lyon, ÉNS, 2003 ("Langages"), p. 287-308.

<sup>44</sup> Guillaume Du Choul, *Des antiquités romaines*, Turin, 1547.

Guillaume Du Choul, *Discours sur la castrametation et discipline militaire des Romains*, Lyon, G. Roville, 1554,

Guillaume Du Choul, *Des bains et de la palestres*, Turin, 1547.

Guillaume Du Choul, *Des bains et antiques exercitations grecques et romaines*, Lyon, G. Roville, 1553, (FA BFMM, 34, Fd, 198, in 4°)..

Guillaume Du Choul, *Discours de la religion des anciens Romains*, Lyon, 1556.

deuxièmes mains). Le nombre des auteurs antiques, cités dans son ouvrage, est en effet à peu près aussi conséquent que celui de Mercurialis. Mais, on notera, là encore, que la référence à des auteurs interdits et à des ouvrages grecs ou rédigés en langue grecque y est fréquente. Une fois de plus, Galien et Hippocrate sont les principaux auteurs cités.

Une différence notable est à signaler par rapport au *De Arte Gymnastica* c'est, bien sûr, que le chapitre sur la gymnastique ne constitue qu'une partie de l'ouvrage (mais d'un ouvrage de deux tomes en un de 339 et 154 pages, le *De Arte* ne comprends que 308 pages au total) mais, surtout, qu'il ne donne pas autant de descriptions des effets des mouvements que le faisait Mercurialis ou même De Monteux. Cela est logique si l'on pense que Du Choul ne cherche pas à produire un ouvrage de médecine mais un ouvrage de "curiosités" romaine et grecques. Il cherche non pas à guérir mais à réhabiliter la culture Antique, comme le font les peintres italiens ou d'autres auteurs dans le domaine mathématique ou physique.

Pourtant, Du Choul s'inscrit, lui aussi, dans cette logique d'une culture "bourgeoise" plus que nobiliaire ou aristocratique. Il se situe également, peut-être, dans la logique de "l'éthique protestante" (il est très probablement partisan de la réforme) visant à réhabiliter ou du moins à valoriser l'activité laborieuse, quelle qu'elle soit, face à l'oisiveté :

"Il ne se trouve chose, qui tant entretienne la bonne santé que l'exercitation [...] le labour trop grand est mauvais. Par quoy suffit à plusieurs personnes le pourmener, aller doucement à pié depuis la ville jusqu'aux champs. Il ne se trouve chose, qui tant rende hébété le corps que la paresse [...] le labour rend la longue jeunesse [...] il est necessaire de reposer quelque fois mais le plus souvent s'exerciter"<sup>45</sup>.

On voit que ce n'est pas seulement le passé que Du Choul réhabilite mais qu'il utilise cette "tradition" pour valoriser la position laborieuse (de la bourgeoisie urbaine finalement).

---

<sup>45</sup> Guillaume du Choul, *Discours de la religion des anciens Romains ; de la castremation et discipline militaire d'iceux ; des bains et antiques excercitations Grecques et romaines*, Lyon, G. Roville, 1592, p. 153-154 (FA BFMM, 34, Fd, 198, in 4°).

En fait, il souhaite peut-être, également ainsi, sauver de la perte des documents antiques pour la plupart interdits de diffusion et de publication dans l'Europe catholique du Sud. Il est nécessaire de dire que cette lutte contre l'oisiveté sera le lot de tout le siècle des Lumières en France. Ce sera même l'un des leitmotiv de la Révolution française : à la noblesse oisive s'opposera la bourgeoisie et le peuple "travailleurs". La noblesse sera stigmatisée pour cela et ridiculisée pour son oisiveté, dans de nombreux pamphlets de la période.

L'ouvrage, en tout état de cause, probablement grâce aux collections réalisées par Du Choul, est magnifiquement illustré. On y voit de nombreuses monnaies et médailles ainsi que des reproductions de thermes et autres lieux de bains et activité physiques.

*Petrus Faber*, nom latinisé de Pierre du Faur de Saint Jory (1540-1600), est également un juriste qui s'est beaucoup intéressé à Pindare mais aussi aux jeux et, spécifiquement, aux Jeux Olympiques grecs. Lui aussi touche, ici, à des objets sulfureux (les jeux grecs). Il est protestant (son nom fait partie de l'histoire du protestantisme en France). Il étudia d'abord le droit à Bourges, et quand ses études furent terminées, il revint dans sa ville natale, où il fut nommé conseiller, puis maître des requêtes. Pendant les troubles de la Ligue, il se retira à Castelsarrazin mais, après l'édit de Folambray et la soumission de Mayenne, qui mit fin aux dissensions civiles, il fut ramené en triomphe à Toulouse et fut nommé par Henri IV premier président<sup>46</sup>. Probablement connaissait-il personnellement le roi (et donc peut-être le jeu de Paume) dont il est le conseiller, comme indiqué sur l'ouvrage qu'il publie en 1592. Le titre de l'ouvrage, en latin, est (donc davantage à l'adresse des lettrés que celui de De Monteux ou de Du Choul) : *Agonisticon. Sive de Re Athletica ludisque, verterum gymnycis, musicis, at que*

---

<sup>46</sup> Des indications biographiques figurent sur le dictionnaire biographique mais aussi sur l'encyclopédie en ligne Wikipedia à son nom ainsi que dans l'histoire des protestants (site pédagogique de Toulouse). Il est reconnu comme l'une des personnes sollicitées, par le Roi, à Toulouse, pour faire appliquer l'Edit de Nantes. Voir aussi Emile Léonard, *Histoire générale du protestantisme*, Paris, 1964.

*circensibus Spicilegiorum tractatus*<sup>47</sup>. On peut le traduire librement par : Traité de recueil des Jeux c'est-à-dire des jeux athlétiques et des antiques gymnastes et musiciens ainsi que du cirque.

L'ouvrage est plus volumineux que celui de Mercurialis puisqu'il est formé de 363 pages et d'annexes. Son titre, notamment le mot *spicilegiorum* (glanage, récolte), genre usité au cours de la période, en fait également une sorte de cabinet de curiosité. Il est probablement aussi plus complet que le texte de Mercurialis, car il fait place aux Jeux Olympiques, aux Jeux du cirque, à l'athlétisme. De fait, il ne cherche pas à décrire les exercices bons pour la santé, mais tous les exercices Antiques. Par ailleurs, il ne se contente pas de parler des pratiques, mais il décrit, également, de manière détaillée des structures qui accueillent ces pratiques. Le livre II n'est finalement qu'un traité de la chose athlétique chez les grecs et chez les romains, de manière secondaire. Au contraire de Mercurialis, il ne donne que très peu les effets hygiéniques ou curatifs escomptés. Il se contente, mais encore une fois c'est logique dans la mesure où il est juriste, de se référer à Pindare, Plutarque, Horace, Galien, bien sûr, et Cicéron.

Son livre, paru en 1592, clôt en quelque sorte la production massive du XVI<sup>e</sup> siècle dans ce domaine. Mais, on doit encore souligner le fait que Pierre du Faur est protestant, qu'il peut sans doute être considéré comme un humaniste de la Renaissance ou du moins de l'Age Classique.

Les deux derniers auteurs cités s'intéressent cependant, à des choses plus ou moins licites (ici les Jeux Grecs). Il n'est pas possible de dire s'ils cherchent à promouvoir une pratique distinctive réelle. Ils semblent, bien plus, vouloir informer leurs contemporains sur le passé en réhabilitant l'Antiquité grecque et romaine, peut-être en réhabilitant un savoir perdu

---

<sup>47</sup> Petri Frabri Agonisticon, *De Re Athletica Ludisque, Veterum Gymnicis, musicis at que circensibus Spicilegiorum tractatus, tribus libris comprehensi*, Lugduni (Lyon), 1592, 363 p. (FA FMM, 34, Eb 194, in 4°)

ou qui aurait pu l'être. Pour le dernier, probablement y a-t-il également volonté de se situer en conflit avec l'ordre établi (catholique) dans la mesure où il est un fervent protestant.

### **Le rire et la gymnastique**

Laurent Joubert, élève de Guillaume Rondelet (1507-1566), fût chancelier de la Faculté de médecine de Montpellier. Il est né à valence le 16 décembre 1529. Il est possible qu'il ait commencé des études, à la faculté de médecine de cette ville. En tout cas, il se fit immatriculer à l'Université de Médecine de Montpellier le 1er mars 1550. Bachelier le 27 février 1552, il fit alors un stage de pratique à Aubenas et à Montbrizon puis il fréquenta en Italie les facultés de Padoue, de Ferrare et de Bologne ainsi que la ville de Turin (comme Du Choul et à peu près au même moment). Revenu à Montpellier, il fut reçu docteur le 5 juillet 1558. Il remplaça aussitôt le professeur Honoré Castelan dans ses cours universitaires, avec un succès retentissant si bien qu'à la mort de Rondelet, en 1566, les étudiants firent une pétition pour qu'il soit nommé à sa place. Son succès en clientèle fut aussi grand.

On l'appelait de toute part. L'armée fit appel à lui ainsi que Marguerite de Valois, jeune épouse du roi de Navarre qui, lui aussi, fut de ses clients. Plus tard, il sera encore appelé en consultation auprès de Louise de Savoie, épouse d'Henri III, atteinte de stérilité. Il sera, enfin, médecin ordinaire d'Henri II puis Henri III. Nommé chancelier de l'Université de médecine au mois de décembre 1573 et jusqu'en 1582, il sut faire preuve de fermeté dans ses nouvelles fonctions. Il est mort à Lombers dans le Tarn le 21 octobre 1583. Il avait, toute sa vie, professé la religion protestante<sup>48</sup>.

---

<sup>48</sup> voir Nicolas Belmont, "Corps savant et corps populaire dans l'œuvre de Laurent Joubert, "Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé (1578)" in coll. :*Le corps humain : Nature, Culture, Surnaturel*. Congrès international des sociétés savantes (CTHS), Paris, 1985, pp. 83-91 ; Dulieu, Louis, "Laurent Joubert, chancelier de Montpellier", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 31 (1969), 139-167.

L'œuvre de Laurent Joubert est très importante, tout autant que l'est le personnage comme on peut le constater. Mais son œuvre est une sorte de contre-pied permanent à la religion catholique et au dogme ecclésiastique. En effet, l'essentiel de son travail consiste à commenter et à discuter Aristote et Théophraste, y compris en grec (son premier ouvrage)<sup>49</sup>. Il écrit aussi sur le dionysiaque, ce qui était, bien sûr, prohibé<sup>50</sup>.

Il est décrit, dans plusieurs de ses biographies, comme provocateur et iconoclaste, voire comme hérétique<sup>51</sup>. Il a chez lui l'un des cabinets de curiosité les plus importants de la ville de Montpellier, cabinet décrit par plusieurs auteurs et dans plusieurs ouvrages<sup>52</sup>. On comprend donc qu'il est curieux de tout et dans ce tout est inclus l'Antiquité, bien sûr, mais aussi tout ce qui est interdit par la religion officielle.

Il recueille ainsi de très nombreux témoignages de fausses croyances concernant les naissances autour de la ville de Montpellier et en publie un ouvrage<sup>53</sup>. Mais l'ouvrage, qui sans conteste, est totalement iconoclaste, paraît trois ans avant ses textes sur les gymnastiques et un an avant sa mort, il s'agit du *Traité du ris*, dont il convient de donner le titre complet : "*contentant son essence, ses causes, et merveilleux effets, curieusement recherchés, raisonnés & observés... Item, La cause morale du Ris de Démocrite, expliquée & temognee par Hippocras. Plus, Un Dialogue sur la Cacographie Française, avec des Annotations sur l'orthographe de M. Joubert*"<sup>54</sup>.

La référence à Démocrite et à Hippocrate est tout autant iconoclaste et transgressive que le fait de traiter, dans le détail, du rire pour le promouvoir ("merveilleux effet"). Les

---

<sup>49</sup> Laurent Joubert, *Opera Latinorum*, Lyon, 1571.

<sup>50</sup> Laurent Joubert, *Opera Latinorum*, Lyon, 1571.

<sup>51</sup> Dulieu, Louis, "Laurent Joubert, chancelier de Montpellier", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 31 (1969), 139-167.

<sup>52</sup> Pierre-Joseph Amoreux, *Notice historique et bibliographique sur la vie et les ouvrages de M. Laurent Joubert, chancelier en l'Université de médecine de Montpellier au XVIe siècle*, Genève, 1971.

<sup>53</sup> Laurent Joubert, *Erreurs populaires au fait de la médecine et régime de santé*, Bordeaux, 1579.

<sup>54</sup> Laurent Joubert, *Traité du ris...*, Paris, 1579.

ouvrages antérieurs peuvent, également, être conçus ainsi. A moins qu'il ne s'agisse, encore une fois ici, de fabriquer un "cabinet de curiosité", ou de réaliser une taxonomie exhaustive de pratiques humaines.

En tout état de cause, dans son *Operum Latinorum*, parue à Frankfort en 1599 (2<sup>ème</sup> édition, 1<sup>ère</sup> Edition 1582) chez Heredes Andrea Wecheli (André Wechel), un important livre est consacré à : *De gymnasiis et generibus exercitationum apud antiquas celeberrimas* (De la gymnastique et de tous les genres d'exercices chez les auteurs antiques célèbres). Les chapitres I à V y décrivent, dans le détail, les gymnases en Grèce antique au travers des écrits célèbres (tous les auteurs déjà vus). A partir du chapitre VI, l'auteur réalise une "*taxinomia*" quasi exhaustive des exercices physiques commençant par les exercices solitaires dans la palestre et s'achevant par la chasse et les frictions, en passant par la vocifération et la dispute, l'art du saut, le lancer, la "spheromachie" (jeux de balle), l'hoplomachie ... bref, de plus d'une vingtaine d'activités physiques antiques. Le dernier chapitre (XXVII), lui, tente d'expliquer ce que l'on peut, en termes de santé, espérer d'un exercice quotidien (*Quenam commoditas ex quotidianis exercitationibus expectatur*). Il faut citer, ici, une phrase importante qui résume tout l'esprit de la Renaissance, mais aussi tout l'esprit, à l'autre sens du terme, de Joubert :

"Lorsque ces formes d'entraînement supérieures étaient proposées, les jeunes gens étaient habitués à supporter des efforts, et habiles à parer les coups, ils se tiraient également d'affaire, et ensuite ne se détournaient pas avec crainte des blessures. Assurément de tels entraînements rendaient ardentes les âmes des jeunes gens de sorte qu'ils n'épargnaient pas leurs corps pour aller s'exposer au danger. En outre ils s'assuraient une condition physique plus saine et en tout devenaient robustes et endurants à l'effort. [...] les jeunes gens qui s'appuyaient sur les entraînements mentionnés précédemment, les uns par leur teint rouge, les autres par leur teint foncé, étaient modérément colorés sous l'effet du soleil, le visage tout à fait mâle, montraient beaucoup de vigueur, d'ardeur et de virilité, ni trop obèses, ni au



contraire trop maigres et secs, d'un poids excessivement grand mais dotés d'un corps de juste proportions puisqu'ils éliminaient par leur sueur une masse abondante de viande molle aussi inutile que superflue. [...] En effet ce que font les hommes vannent le froment en l'agitant dans l'air, les gymnastes l'exécutent pour eux dans les corps en chassant par le souffle les bales et les épis vides, mais en mettant de côté et en amoncelant le grain pur. En vertu de cela, nécessairement de tels jeunes gens jouissaient d'une santé excellente et solide et perduraient aussi longtemps que possible dans les efforts"<sup>55</sup>.

La métaphore de ce texte a été soulignée ailleurs,<sup>56</sup> comme l'archétype "mécanique" et laborieux de la période, comme une sorte d'anamorphose dans le domaine des gymnastiques de l'esprit du temps. "Le grain de blé pur", comparé à la corporéité, contient tout l'esprit des médecins de la Renaissance. Il s'agit, par les gymnastiques, de purifier un corps à l'image de l'homme protestant, laborieux, humaniste. Le grain, purifié de la bale et des épis, est le parangon de cette période pour ce qui concerne les représentations du corps.

Cela dit, on ne pourra pas répondre clairement au questionnement posé depuis le début de ce texte. L'intérêt de Joubert pour les gymnastiques correspond-il à la logique du "cabinet de curiosités" ? à la volonté de préserver des savoirs ? à une vaste provocation adressée aux tenants de la religion officielle ? Dix ans après le massacre de la Saint Barthélemy, à Paris, dans la nuit du 24 Août, si tel était le cas, il s'agirait d'un acte de courage ou de provocation de la part de Laurent Joubert. Celui-ci semble ne pas en avoir manqué, en transgressant les interdits de l'*Index librorum prohibitorum*, pratiquement depuis le début de son œuvre.

---

<sup>55</sup> Je traduit librement : Laurent Joubert, *Operum latinorum Tome II : Liber unus De gymnasiis et generibus exercitationum apud antiquos celebicum*, Franckfurti, Heredes Andrea Wacheli, 1582, T. 2, p. 219, (FA, FMM, 34), Eh 19, in f°).

<sup>56</sup> Jacques Gleyse, *L'Instrumentalisation du corps*, Paris, L'harmattan, 1997, p. 104

## L'un des premiers médecins pédagogues ?

Simon de Vallambert (1537-1565), à l'instar d'Erasme ou de Rabelais, voire de Michel de Montaigne, cherche à réaliser l'éducation intégrale — pourrait-on dire — des enfants. Il est le médecin de la Duchesse de Savoie et de Margueritte de France. Il sera également précepteur princier, ce qui est indiqué au tout début de son ouvrage. Il s'étonne des pratiques de son temps et de l'attitude de ses confrères notamment, qui, tout à l'opposé des Anciens Grecs et Romains, ne se soucient pas assez de donner un bon traitement aux enfants en bas âge :

"Le mouvement, dit Galien, est a éviter, lequel est fort et violent, comme d'un charriot, d'un bateau, ou d'une litiere, et tout autre mouvement de semblable qualite, qui est trop fort pour l'enfant, qui est encore bien foible, de peur d'etonner ou faire tourner son cerveau, esmouvoir son sang et rompre son corps [ ... ] Sur quoy on donne a disputer aux Medecins, A savoir que ce qui se fait aujourd'huy en France et ailleurs, contre le conseil de Galien et d'Avicenne [...]"<sup>57</sup>.

La référence explicite, encore une fois, à Galien et à Avicenne laisse présager de l'espace dans lequel se situe l'auteur. Lui aussi est protestant. Lui aussi est proche d'Henri II puis de Charles IX. Lui aussi ne semble pas être très touché par les interdictions de l'*Index*, puisqu'il promeut la vision grecque et arabe, plus précisément, finalement, la vision médicale, de "l'élevage", "l'institution" des enfants.

Son ouvrage, très complet, de 379 pages : *De la manière de nourrir et de gouverner les enfants de leur naissance...*, publié à Poitiers, en 1565, promeut l'exercice physique et surtout le mouvement pour les enfants. Dès le premier âge, c'est-à-dire de la naissance à l'âge auquel on cesse d'allaiter les enfants, il s'intéresse à : "l'exercice et récréation des sentimens

---

<sup>57</sup> Simon de Vallambert, *De la manière de nourrir et de gouverner les enfants de leur naissance...*, Poitiers, Marnfetz et Bouchetz frères, 1565, p. 35 (FA FMM,34, Ee 45, in 4°)

corporels de l'enfant"<sup>58</sup>. A partir du deuxième âge, c'est-à-dire de la fin de l'allaitement au moment où les enfants commencent à perdre leurs dents et où l'on change habituellement les vêtements, il dit qu'il convient de : "faire esbatre et prendre exercice à l'enfant"<sup>59</sup>. Mais c'est surtout à partir du 3<sup>ème</sup> âge (c'est-à-dire du moment où l'enfant perd ses dents au moment où elles repoussent) qu'il se soucie de manière plus détaillée des pratiques systématiques d'exercice. Ainsi écrit-il que :

"Ce n'est assez d'exercer et recréer l'enfant par le frottement et mouvement de ses membres et de tout son corps : il est expédiant pareillement l'accoutumer avec plaisir es opérations et sentimens d'iceux, à fin que come les parties sensibles sont rendues plus fortes et plus saines par exercice, aussi leurs actions soyent plus parfait et meilleurs par icelui"<sup>60</sup>.

Le but est, en effet, de souscrire, d'une part, au besoin supposé de mouvement de l'enfant (ce qui semble être une découverte et contredirait la position de Philippe Ariès qui dit que l'on invente l'enfance plutôt au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle)<sup>61</sup> et, d'autre part, de l'accoutumer à l'activité laborieuse. Afin de justifier cette position, c'est toujours Galien qui est appelé à la rescousse :

"Il est nécessaire de le faire esbatre et prendre exercice car outre les commoditez qui en aviennent comme la fortification des membres, le nettoyage et purgation des mesmes superflitez, la conservation et entretenement de la santé, il semble que nature l'appete : et à la vérité, il est aussi à congnoistre par cest eage, dit Galien quelle société, il y ha de notre nature avec l'exercice et mouvement du corps : parce que quand on tiendrait les enfant en un lieu enclos et enfermez, on ne les Sçaurait en garder qu'ils en courent et sautent et s'essayent

---

<sup>58</sup> *Idem*, p. 118.

<sup>59</sup> De Vallambert, p. 170.

<sup>60</sup> *Idem*, p. 182.

<sup>61</sup> Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Paris, 1960.

comme les veaux et les jeunes poulains : car chacun animal appete naturellement son propre et convenable exercice pour conserver sa santé<sup>62</sup>.

La volonté de promouvoir l'exercice physique se retrouve donc, sous une deuxième forme de discours, qui n'est plus adressé aux adultes, mais sous la forme d'une "pédagogisation", passant nécessairement par l'enfance, processus largement présent chez Erasme de Rotterdam et François Rabelais. Sans doute s'agit-il d'une vision humaniste typique de cette période ? Plus largement, par cet équilibre du corps et de l'esprit dans l'éducation, il est probablement question de redéfinir la vision religieuse orthodoxe qui place l'âme avant le corps. Il est aussi peut-être question de promouvoir, ainsi, l'autre forme de religiosité qui, bien que très ascétique, stigmatise peut-être moins la corporalité et le rapport à la vie dans ce monde, notamment par la promotion du travail : la religion réformée.

En tout état de cause si les ouvrages précédents pouvaient être considérés comme des "cabinets de curiosité" et n'impliquaient pas nécessairement une réhabilitation concrète de ces pratiques ici, dans la mesure où Simon de Vallambert est également médecin et précepteur princier, il est possible que l'éducation qu'il promeut ait pu être mise en œuvre auprès d'enfants de la cour ou proches du roi. Il est pourtant étonnant de voir des valeurs comme l'exercice et le travail musculaire, relevant davantage de visions bourgeoises, trouver grâce aux yeux de la noblesse de Cour.

On doit cependant noter que De Vallambert ne propose pas la pratique de la gymnastique antique pour les enfants mais plutôt une sorte d'exercice naturel. Là se retrouve l'une des ambiguïtés forte du XVI<sup>e</sup> siècle pour ce qui concerne les représentations du corps. Il est à la fois objet de la nature (ou de Dieu) et à la fois fabrication de la main de l'Homme.

A la suite de ces productions, au tournant du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, la publication d'ouvrages sur l'exercice devient moins fréquente, du moins dans le fonds ancien exploré. De

---

<sup>62</sup> Idem, p. 171.

nombreuses hypothèses peuvent être faites ici : diminution de l'influence et du rayonnement de la Faculté de médecine de Montpellier (on sait que les étudiants y sont moins nombreux)<sup>63</sup>, nouveau changement du rapport au corps et à la religion (Montpellier est désignée par l'Edit de Nantes — 1598 — comme une ville protestante), regard d'avantage tourné vers la botanique, l'herboristerie et la pharmacopée (en 1592 est créé le jardin des plantes). On peut aussi penser que la deuxième guerre de religion à partir du début du XVII<sup>e</sup> siècle s'achevant par le siège de Montpellier mis en œuvre par Louis XIII en 1622 n'ont sans doute pas favorisé le développement culturel et économique de la ville.

## Conclusion

L'article, réalisé ici avait pour but de mettre en relation un certain nombre d'éléments contextuels et les contenus d'une réactivation de la gymnastique hygiénique au XVI<sup>e</sup> siècle. On a vu que de nombreuses questions restent posées et que de nombreux éléments d'analyse peuvent être formulées, sur la fonction de la réhabilitation des gymnastiques ainsi que sur la réalité de leur pratique. Certainement que le discours n'a que peu de répercussion dans la pratique, à l'exception de celles des jeux et spécifiquement de la Paume (peut-être du jeu de Mail à Montpellier, spécifiquement).

L'humanisme de la Renaissance est sans aucun doute un environnement favorable. L'Éthique protestante en est certainement un autre. La volonté de sauver un patrimoine qui risquait d'être perdu n'est pas une hypothèse à négliger<sup>64</sup>. Celle de la *taxinomia* et du "cabinet de curiosités" sont, probablement, tout autant pertinentes.

Le fait est que la réhabilitation des mœurs grecques, dans le domaine de la gymnastique, tout autant que du patrimoine hygiénique des médecins arabes ou grecs,

---

<sup>63</sup> Voir à ce sujet Louis Dulieu *op. cit.*

<sup>64</sup> On doit cependant noter qu'à notre connaissance (mais il n'a pas été possible d'accéder à toutes les versions de *l'index prohibitum*) les textes étudiés n'y figurent pas. Par contre, comme on le sait, ceux de Montaigne, d'Erasme, de Rabelais en sont partie intégrante.

notamment : Avicenne, Averroès, Galien et Hippocrate, témoigne d'une réelle volonté des auteurs.

Mais, il y a plus. En effet, cette mise en forme, peut-être bourgeoise, voire, même, manufacturière des corps constitue, très certainement, une première rupture avec les visions antérieures de l'Homme et du Monde (*microsmus* et *macrocosmus*). Au moins depuis Vesale, l'Homme s'est autorisé à mettre sa main en lieu et place de celle de *l'Opifex*, du grand artisan, ou de la nature artisanne (*Rerum Opifex Naturae*) dans le corps humain pour le réparer ou pour le soigner. Vesale tentera d'ailleurs une telle "réparation" chirurgicale après l'accident d'Henri II de France, l'opérant en s'appuyant sur ses connaissances anatomiques, mais il ne parviendra pas à changer le cours des choses, puisque le roi mourra.

Les gymnastiques ont aussi cette fonction : fabriquer un corps tel qu'on le désire (culturel) mais aussi conforme à la nécessité naturelle. Ce processus peut-être qualifié "d'autopoïèse". L'Homme (d'ailleurs au moins depuis *homo sapiens sapiens*, sans doute, si l'on en croit les travaux de l'anthropologue André Leroy-Gourhan<sup>65</sup>) est bien décidé à se fabriquer, ou se re-fabriquer lui-même par la culture au sens extensif.

La mise en place d'une religion, sans intermédiaire ecclésiastique avec Dieu, lui a permis d'accentuer cette dynamique (voir Max Weber) en accroissant le souci du comportement terrestre, l'attention à la vie ici et maintenant.

C'est certainement de ce désir mais aussi d'une conjonction complexe de la collection, de la transgression et de la préservation que sont issues les œuvres de De Valverde, De Montoux de Mérybel, de Joubert, de Du Faur, de du Choul, de Mercurialis, de De Vallambert et de quelques autres. La réhabilitation par l'Art de l'Antiquité n'est, probablement, pas non plus à négliger.

---

<sup>65</sup> André Leroy-Gourhan, *L'Homme et la matière*, Paris, 1943.

La naissance d'une nouvelle science, la bio-mécanique, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (avec J.A. Borelli), n'aurait pas été possible si les médecins et juristes humanistes de la Renaissance n'avaient pas posé les bases d'une fabrication du corps humain à partir des préceptes des médecins Arabes et Antiques. En même temps elle est, visiblement, une rupture radicale avec leurs visions.